



La Commune d'ASSESE
procède à un appel public en vue de recruter un
CONSEILLER EN ENVIRONNEMENT ET MOBILITE (H/F)
Employé d'administration D6
sous régime contractuel APE à temps plein

Profil de la fonction :

Les qualités et compétences suivantes sont recherchées :

- Etre capable de travailler de façon indépendante mais en concertation avec les divers services communaux, ainsi qu'avec les autorités communales et régionales ;
- Etre capable de travailler simultanément sur des missions très variées ;
- Savoir faire preuve de diplomatie dans les relations avec autrui ;
- Etre structuré dans sa manière de travailler ;
- Etre capable de prendre des responsabilités ;
- Maîtriser l'outil informatique ;
- Etre dynamique et proactif ;
- Avoir l'esprit d'initiative ;
- Avoir le sens de l'analyse ;
- Etre intéressé par les matières environnementales et le développement durable ;
- Avoir de bonnes capacités rédactionnelles et de synthèse ;
- Faire montre de rigueur, mais aussi de pragmatisme, dans leur application ;
- Savoir communiquer et animer efficacement une réunion ;
- Avoir des facilités de contact ;
- Présenter une image positive de l'entité ;
- Etre soucieux du respect des priorités définies par les autorités communales et des échéances ;
- Avoir un sens aigu de l'organisation ;
- Savoir se montrer créatif et réaliste ;
- Prestations régulières en horaire décalé (soirées, WE, congés scolaires) ;
- Apprécier le travail d'équipe, en synergie avec des acteurs communaux et/ou extérieurs ;
- Etre réceptif à la nécessité de formation en fonction de l'évolution des législations.

Mission générale :

Le Conseiller en environnement assume l'ensemble des missions prévues par le Code de l'environnement et ses arrêtés d'exécution.

Le Conseiller en mobilité assiste les acteurs locaux en matière de management de la mobilité.

Description des tâches (liste non exhaustive) :

- Coordination des diverses planifications environnementales mises en place au sein de la commune ;
- Création d'un dialogue avec la population en vue d'assurer la promotion et la mise en œuvre de toute mesure favorable à l'environnement ;
- Participation active à l'élaboration d'un Plan Communal de Mobilité et à la mobilisation/sensibilisation/communication autour de la mobilité au sein de la commune ;
- Gestion des demandes d'autorisations environnementales (Code de l'Environnement) et suivi administratif de ces derniers ;
- Planification, coordination et gestion d'actions et de projets en matière environnementale et de développement durable ;
- Préservation et développement de la biodiversité et du maillage écologique ;
- Plan communal de développement rural (PCDR) de la nature (PCDN) et Plan Maya : coordination locale, mise en place de projets, dossiers de demande de subsides, réalisation d'actions, ... ;

- Organisation d'événements divers : semaine de l'arbre, semaine sans pesticide, Semaine de la Nature, Semaine Zéro Phyto, ... ;
- Mise en œuvre et suivi des contraintes liées au Plan Wallon de Réduction des Pesticides, en ce compris la gestion différenciée des espaces verts, en collaboration étroite avec les services communaux ;
- Mise en place de campagnes d'information et de sensibilisation à la propreté publique ;
- Participation à différentes actions de sensibilisation (éco-consommation, déchets, nature, création de mares, ...) ;
- Gestion des déchets : plan wallon des déchets, suivi des formalités statistiques régionales (coût vérité), gestion des relations avec l'intercommunale BEP et la Ressourcerie Namuroise, information à la population, ... ;
- Collaboration avec l'agent constatateur et contacts ponctuels avec la zone de police dans le cadre de la délinquance environnementale ;
- Participation aux « Contrats de rivière » et gestion des projets dans ce cadre (ex. : mares épuratoires).

Conditions d'admission :

- Avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;
- Jouir des droits civils et politiques ;
- Etre de conduite irréprochable ;
- Satisfaire aux lois sur la milice ;
- Justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer. Ce critère sera examiné par le SPMT-ARISTA lors de l'entrée en service ;
- Répondre, lors de l'entrée en service, aux conditions relatives aux Aides à la Promotion de l'Emploi ;
- Etre porteur d'un diplôme de l'enseignement supérieur de type court et de plein exercice ou équivalent ;
- Etre porteur du certificat d'Eco-Conseiller ;
- Posséder une expérience utile en la matière et être porteur du certificat de conseiller en mobilité constituant des atouts déterminants ;
- Posséder le permis de conduire de catégorie B ;
- Réussir, avec un minimum de 50% dans chacune des épreuves et un minimum de 60% au total de celles-ci, les examens repris ci-après :
 - une épreuve écrite portant sur les connaissances inhérentes aux fonctions à exercer ;
 - une épreuve orale consistant en un entretien d'ordre général permettant de déceler les motivations du candidat et de comparer son profil avec les exigences générales inhérentes à sa fonction ;
- Contrat à durée indéterminée.

Les candidatures devront être adressées à Monsieur le Bourgmestre, Esplanade des Citoyens 4, 5330 ASSESSE, par lettre uniquement, **au plus tard le 5 mai 2018**, le cachet de la Poste faisant foi. Elles contiendront, à peine de nullité :

- une lettre de motivation,
- un curriculum vitae,
- une copie libre du diplôme et/ou certificat exigés pour la fonction ;
- une copie libre du permis de conduire catégorie B.

A titre indicatif, le traitement mensuel brut (à l'index 167,34) lié à l'échelle barémique D6 s'élève à :

- 2.280,57 € sans ancienneté,
- 2.880,45 € avec une ancienneté de 10 ans.

Pour tout renseignement complémentaire, vous êtes invité(e) à prendre contact avec Monsieur Thomas LAMBERT, à l'adresse suivante :

Administration communale d'Assesse
Service du Personnel – Esplanade des Citoyens 4 – 5330 ASSESSE
 Tél. : 083 63 68 44 – Fax : 083 65 54 70 – E-mail : personnel@assesse.be